

## CYCLE TERMINAL

**La série Sciences et Technologies de la Gestion(STG) :**

**Les horaires**

**Spécialités "gestion" et "communication" en classe de 1<sup>ère</sup>**

<i>Enseignements obligatoires</i>		
	<i>Classe de première "gestion"</i>	<i>Classe de première "communication"</i>
<b>Économie-droit</b>	4 h (dont 1 h de travaux dirigés)	4 h (dont 1 h de travaux dirigés)
<b>Information et gestion</b>	5 h (dont 2 h de travaux dirigés)	3 h (dont 1h de travaux dirigés)
<b>Information et communication</b>	3 h (dont 2 h de travaux dirigés)	5 h (dont 3h de travaux dirigés)
<b>Management des organisations</b>	2h (dont 1 h de travaux dirigés)	2 h (dont 1 h de travaux dirigés)
<b>Français</b>	3 h (dont 1 h de travaux dirigés)	3 h (dont 1 h de travaux dirigés)
<b>Mathématiques</b>	3 h	3 h
<b>Langues vivantes 1 et 2 <a href="#">(a)</a></b>	5 h	5 h
<b>Histoire et géographie</b>	2 h	2 h
<b>Éducation physique et sportive</b>	2 h	2 h
<b>Heures de vie de classe</b>	10 h annuelles	10 h annuelles

## Spécialité comptabilité et finance d'entreprise en classe terminale

<i>Enseignements obligatoires</i>	
	<i>TERMINALE</i>
Économie-droit	4 h (dont 1 h de travaux dirigés)
Management des organisations	2 h (dont 1h de travaux dirigés)
Philosophie	2 h (dont 1 h de travaux dirigés)
Mathématiques	3 h
Langues vivantes 1 et 2 <a href="#">(a)</a>	5 h
Histoire et géographie	2 h
Éducation physique et sportive	2 h
Comptabilité et finance d'entreprise	8 h (dont 4 h de travaux dirigés)
Heures de vie de classe	10 h annuelles

## Spécialité communication et gestion des ressources humaines en classe terminale

<i>Enseignements obligatoires</i>	
	<i>TERMINALE</i>
Économie-droit	4 h (dont 1 h de travaux dirigés)
Management des organisations	2 h (dont 1h de travaux dirigés)
Philosophie	2 h (dont 1 h de travaux dirigés)
Mathématiques	2 h
Langues vivantes 1 et 2 <a href="#">(a)</a>	6 h
Histoire et géographie	2 h
Éducation physique et sportive	2 h
Communication et gestion des ressources humaines	8 h (dont 4 h de travaux dirigés)
Heures de vie de classe	10 h annuelles

## Spécialité mercatique (marketing) en classe terminale

<i>Enseignements obligatoires</i>	
	<i>TERMINALE</i>
Économie-droit	4 h (dont 1 h de travaux dirigés)
Management des organisations	2 h (dont 1h de travaux dirigés)
Philosophie	2 h (dont 1 h de travaux dirigés)
Mathématiques	3h
Langues vivantes 1 et 2 (a)	5 h
Histoire et géographie	2 h
Éducation physique et sportive	2 h
Mercatique (marketing)	8 h (dont 4 h de travaux dirigés)
Heures de vie de classe	10 h annuelles

### *Option facultative toute spécialité\**

Arts : Arts Plastiques ou Musique	3 h	3 h
-----------------------------------	-----	-----

\* Cet enseignement facultatif est donné en fonction de la compatibilité des emplois du temps (horaire plein ou partiel)

### *Renvoi aux textes réglementaires*

#### Cycle terminal

- Arrêté du 14 janvier 2004, [BO n°7 du 12 février 2004](#) modifié par l'arrêté du 14 décembre 2004, [BO n°2 du 13 janvier 2005](#), qui fixe l'organisation et les horaires des classes de première et terminale de la série STG.

### *LEGENDE DES HORAIRES*

#### *DE LA SERIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION (STG)*

(a) L'horaire est globalisé pour l'enseignement des deux langues vivantes ; toutefois,  
LV1 : 3h, LV2 : 2h

\* Les enseignements de Langues Vivantes sont assurés sous réserve d'un effectif suffisant.  
Enseignement auquel peut s'ajouter une heure de conversation avec un assistant de langue

() L'horaire entre parenthèses correspond à un horaire en classe dédoublée